Nom :

Prénom :

Adj. Ecole
……..

Ceci est une déclaration d'intention qui ne présage en rien de ma participation effective à la grève.

A M. le Directeur académique du Val d'Oise

s/c de Mme/M l'IEN de la circonscription de

…….

Monsieur le Directeur académique,

La loi instituant un service minimum d'accueil pour les élèves des écoles maternelles et élémentaires pendant le temps scolaire apporte de nouvelles restrictions à une liberté fondamentale – le droit de grève – reconnue à tous les salariés dans la Constitution.

Les organisations syndicales dans leur majorité en demandent d'ailleurs l'abrogation.

Cette loi impose « à toute personne exerçant des fonctions d'enseignement dans une école de déclarer au moins 48H avant la grève son intention d'y participer ».

En conséquence, je vous informe de mon intention de participer au mouvement de grève de …….....

Conformément à la loi, je vous rappelle que cette lettre *« est couverte par le secret professionnel et ne peut être utilisée que pour l'organisation du service d'accueil »* (article L133-5).

Le …….

Signature